N°268 du 16 Janvier 2014 / Prix : 250 F CF A / 7ème année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

FAIT DIVERS

UN MILLIONNAIRE MALHEUREUX P.4

Togo Télécom

BA'AL: VOICI NOS PARTENAIRES P.8

Le 13 Janvier a vécu P.3

Faure Gnassingbé déterminé à conduire le peuple Togolais vers une réconciliation réelle

Gnassingbé Eyadema

Sylvanus Olympio

Faure Gnassingbé

Fin de polémique et de rumeur stérile sur la santé du Premier ministre

Arthème Ahoomey-Zunu était chez Faure Gnassingbé hier P3

Verdict de la justice dans l'affaire de meurtre de jeunes filles

Le Pasteur Antonio Dos Anjos Monteiro blanchi, Simliya Kpatcha et Bruno Amah condamnés à la perpétuité

- Les avocats de la défense s'insurgent contre la décision de la Justice

P.3

Pasteur Antonio Dos Anjos

Simliya Kpatcha

La Brasserie BB de Lomé rassure les consommateurs :

" Les laboratoires montrent que cette eau ne peut pas porter atteinte à la santé " P.2

Augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe P.2

Adresse : 63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest. 15 BP: 82 Lomé - Togo - Tel: 23 20 92 75 / 90 01 21 69 - Email: essodom68@yahoo.fr

NRVch.

La Brasserie BB de Lomé rassure les consommateurs :

" Les laboratoires montrent que cette eau ne peut pas porter atteinte à la santé "

La direction générale de la Brasserie BB Lomé a organisé une visite de ses usines de production (l'usine BB de Lomé et l'usine de production d'eau Vitale à Anfoin) à l'intention des journalistes le 09 janvier dernier pour prouver la qualité de ses produits. Cette initiative intervient suite à une plainte concernant la présence d'un corps étranger dans de l'eau Vitale, une eau minérale produite par cette société. La délégation des journalistes était guidée par le DG, Bruno Kerguen.

L'objectif de cette sortie est d'informer la population togolaise à travers les médias de la bonne qualité des produits de la BB.

Selon Mme Viho Kafui, responsable service qualité, " cet incident est dû au fer et à la manganèse qui sont de trop dans l'eau".

" Le cas du lot d'eau Vitale 0,5l du 11 novembre 2013 est un incident survenu après mise en carton. Cependant, les résultats des analyses effectuées suite à ce constat par les laboratoires (interne, de l'Institut National d'Hygiène (INH), de l'ITRA et de Neptune de France) montrent que cette eau ne peut pas porter atteinte à la santé et nous avons appliqué notre procédure et mené des actions correctives ", a expliqué Mme Viho. " Cette analyse se fait sur chacun de nos échantillons avant d'être mis sur le marché ", a-t-elle poursuivi, précisant que " Les filtres sont changés après cet incident et l'INH peut le confirmer ".

Sur les sites de la Brasserie, le nettoyage des équipements et des locaux se fait à des fréquences bien définies. De même, la maîtrise des équipements de mesure se fait par des vérifications internes et des étalonnages effectués par des organismes externes. Des échantillonthèques (zone de rétention des produits finis) sont aménagées sur les sites pour un suivi de nos produits et pour la réalisation des analyses spontanées sur les produits en cas de besoin, a précisé Mme Viho qui assure que la qualité des produits est contrôlée à toutes les étapes du processus, depuis les achats des matières premières jusqu'aux produits finis.

Production d'Eau Vitale à l'usine d'Assagbacondji (Anfoin)

Pour la qualité de ses produits, la BB Lomé a obtenu de son partenaire Guinness, divers prix dont les plus récents sont : League of Excellence de Guinness en 2010 qui classe la BB première au niveau de l'Afrique ; League of Excellence de Guinness en 2012 qui la place première en Afrique et troisième au niveau mondial.

Les dispositions prises au sein de l'usine de Lomé, évaluées par rapport aux exigences de la norme internationale ISO 9001 Version 2008, sont jugées conformes par les auditeurs, ce qui a valu à la BB la certification de son Système de Management de la Qualité par SGS ICS France le 29 décembre 2010 et son renouvellement en octobre 2013.

Pour l'usine d'Anfoin, l'évaluation des dispositions par rapport aux exigences des normes ISO 9001 Version 2008 et ISO 22000 Version 2005 a permis l'obtention des deux (02) certificats le 12 juillet 2012.

Ce qui montre que le système de management de la qualité (l'organisation interne) de la Brasserie BB Lomé permet de fournir régulièrement des produits de bonne qualité qui répondent aux exigences réglementaires et aux attentes des clients.

La Brasserie BB de Lomé produit plusieurs gammes de produits, à savoir : 10 marques de bières, 02 marques de boissons maltée, 14 marques de boissons gazeuses (en propriété ou sous licence) et l'eau Vitale. Elle a pour partenaire Coca cola, Eku et Guinness.

La présence de rouille sur les goulots des bouteilles est due à un phénomène climatique. Cependant, les capsules présentent en interne des joints qui empêchent la rouille d'entrer en contact avec le produit et des dispositions sont prises pour réduire ce phénomène.

Créée en 1964, la BB emploie aujourd'hui un effectif de 647 personnes sur les 3 sites de production (Lomé, Kara et Anfoin) dont environ 452 personnes sur le site de Lomé.

50 ans déjà, la Brasserie BB de Lomé veut être plus proche et plus ouverte à la population. Plusieurs activités sont prévues pour la commémoration de ce 50e anniversaire.

Carole AGHEY

Droits de l'enfant : La CNDH en campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires

L'éducation aux droits de l'enfant est au centre des priorités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Elle a entrepris depuis quelques mois déjà une campagne de sensibilisation sur cette thématique dans les établissements scolaires. Après sa rencontre avec les élèves de l'Ecole Internationale Togo-Turquie et ceux du collège Tokoin-Nord, la CNDH était le vendredi 10 janvier 2014 au complexe scolaire ANNA MARIA, situé dans le quartier Tokoin-Doumasséssé, non loin du Trésor Annexe où elle a sensibilisé les élèves sur leurs droits et devoirs.

Des élèves suivant la sensibilisation de la CNDH

Pour mieux protéger les droits de l'homme, il faut d'abord les promouvoir. La CNDH le sait très bien. Elle a misé sur les enfants qui constituent la relève de demain. Sa campagne de sensibilisation/éducation aux droits de l'homme dans les établissements scolaires du pays participe de sa volonté de former pour le futur, des hommes intègres, respectueux des valeurs humaines.

Dans le domaine des droits de l'enfant, la Convention internationale des droits de l'enfant est un texte fondateur. Sa connaissance participe à la construction progressive de la citoyenneté et à l'acquisition d'une culture humaniste. Ce texte de 54 articles affirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qu'il faut protéger, mais que c'est aussi une personne qui a le droit d'être éduquée, soignée, protégée, quel que soit l'endroit du monde où elle est née. Le Président de la CNDH, Monsieur Alilou Sam-Dja CISSE, a estimé dans son intervention que " les droits ne sont réels que dans la mesure où ils sont mis en pratique, pour les enfants comme pour tout le monde ". Selon lui, si l'on veut promouvoir les droits des enfants, il faut d'abord créer les conditions sociales, économiques et culturelles afin que tous puissent y accéder ; c'est à ce prix, a-t-il dit, que les droits de l'enfant seront véritablement respectés.

Au cours de cette rencontre plusieurs intervenants se sont succédé pour expliquer aux élèves les attributions, les compétences et le fonctionnement de la CNDH, ainsi que les différents droits contenus dans la convention de 1989 consacrée aux enfants. Ces droits qui couvrent tous les aspects de la vie des enfants et des adolescents prennent en compte quatre (04) principes fondamentaux qui sont : la non discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, la survie et le développement de l'enfant et la participation de l'enfant.

Cette convention que le Togo a ratifiée le 1er août 1990 a été inscrite dans son ordonnancement juridique interne. La Constitution du 14 octobre 1992 et la loi n°2007-017 du 06 juillet 2007 portant Code de l'Enfant offrent toutes les garanties de protection des enfants au plan national.

Parlant des obligations des enfants, un clin d'œil a été fait à la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (CADBE) qui les a prescrites en son article 31. Ce texte a mis un accent sur les responsabilités de l'enfant envers sa famille, la société, l'Etat et toute autre communauté reconnue légalement ainsi qu'envers la communauté internationale.

Pour marquer son passage dans l'établissement, un club des droits de l'homme a été mis sur pied. Parrainé par la CNDH, ce club sera chargé de promouvoir la culture des droits de l'homme et le leadership dans cet établissement.

Source : CNDH-TOGO

Augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe

Malgré ces temps difficiles, le gouvernement togolais vient de baisser sa subvention sur les produits pétroliers. Cette décision annoncée hier tard dans la nuit, a pour conséquence immédiate l'augmentation des prix de ces produits à la pompe.

Désormais, l'essence Super sans plomb est à 655 FCFA, le pétrole lampant à 490 FCFA, le gaz oïl à 679 FCFA, le mélange deux temps à 745 FCFA. De même le gaz butane connait une fluctuation de son prix. La bouteille de 12,5 kg est désormais à 6 500 FCFA et celle de 6 kg passe à 3120 FCFA.

Selon des indiscrétions, le gouvernement a mis longtemps pour prendre cette décision, en réalité imposée par les institutions de Breton Wood, notamment la Banque Mondiale, qui trouvaient anormale l'enveloppe de plusieurs milliards de francs CFA allouée par l'Etat togolais pour la subvention des produits pétroliers.

Désormais, les Togolais qui peinent à se payer les trois repas par jours, devront dépenser davantage pour leurs besoins en produits pétroliers. Et l'autre conséquence imminente serait sans nulle doute l'augmentation des tarifs des transports et du coup les prix des produits de première nécessité.

JPB

Lisez votre journal
CHRONIQUE DE LA SEMAINE
Tous les jeudis

CHRONIQUE de la Semaine
63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication
ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION
AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Le 13 Janvier a vécu

Faure Gnassingbé déterminé à conduire le peuple Togolais vers une réconciliation réelle

La fête de 13 janvier a vécu. Cette date très prisée par le Père de la nation, feu Général Gnassingbé Eyadéma, se retrouve désormais dans les placards. Le traditionnel défilé civil et militaire sur le boulevard du Mono, le grand banquet, les réjouissances populaires dans les quartiers et le bal au camp RIT devenu camp Gnassingbé Eyadema rentrent désormais dans les oubliettes. La date du 13 janvier symbolisait deux évènements : la prise du pouvoir par les militaires et la mort du Père de l'Indépendance, Sylvanus Olympio.

En effet, dans la nuit du 13 janvier 1963, un coup d'Etat militaire a eu lieu, entrainant la mort du premier président du Togo. Si ce putsch a permis la libération des centaines des prisonniers politiques qui croupissaient à la prison civile de Lomé, suscitant ainsi la joie dans certaines familles, il a également endeuillé la famille Olympio et ses partisans. Et depuis, le Togo a vécu sous cette pesanteur avec d'un côté la fête de la libération célébrée en pompe de Lomé à Cinkassé, et de l'autre un deuil porté par la famille du président défunt. Le 13 janvier donc marquait à la fois le coup d'Etat de 1963 mais également la prise du pouvoir par Gnassingbé Eyadéma en 1967.

A cette date, au même moment où le traditionnel défilé et autres manifestations se déroulaient, les partisans de la famille Olympio organisaient une messe de recueillement à l'Eglise Saint Augustin d'Amoutivé pour se souvenir de la mort de son fils Sylvanus Olympio. Après la messe, le cortège s'ébranlait à Agoué, un village en République du Bénin où le défunt a été inhumé. Le peuple était divisé sur cette date qui marquait en elle seule deux évènements, et opposait profondément les Togolais.

Ceux-ci ont vécu cette situation pendant plusieurs décennies jusqu'à la mort du père de la nation, le général Gnassingbé Eyadéma le 05 février 2005.

Pour y remédier, le président Faure Gnassingbé, dans le souci de réconcilier les Togolais avec eux-mêmes, a décidé de mettre fin à cette célébration du 13 janvier en invitant le peuple au recueillement. Dans un communiqué rendu public le vendredi dernier, le gouvernement annonce que la journée du 13 janvier sera une journée ouvrable. " Cette année, les manifestations et les commémorations officielles marquant habituellement le 13 janvier n'auront pas lieu", indique le communiqué. Ainsi, le gouvernement met fin à la célébration avec faste de cette date et invite les Togolais au recueillement. Ce qui est compréhensible, puisque ce jour là, le premier président du Togo a trouvé la mort. Il est donc normal que les Togolais se recueillent en mémoire de l'illustre disparu. Le Collectif Sauvons le Togo (CST) a répondu à cet appel du gouvernement en organisant à cette date une messe sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé pour le repos de l'âme du Sylvanus Olympio. L'UFC a également apprécié et accueilli favorablement cette décision du gouvernement. Comme on le voit, la classe politique a unanimement salué la décision du gouvernement de faire de cette date du 13 janvier une journée de réconciliation.

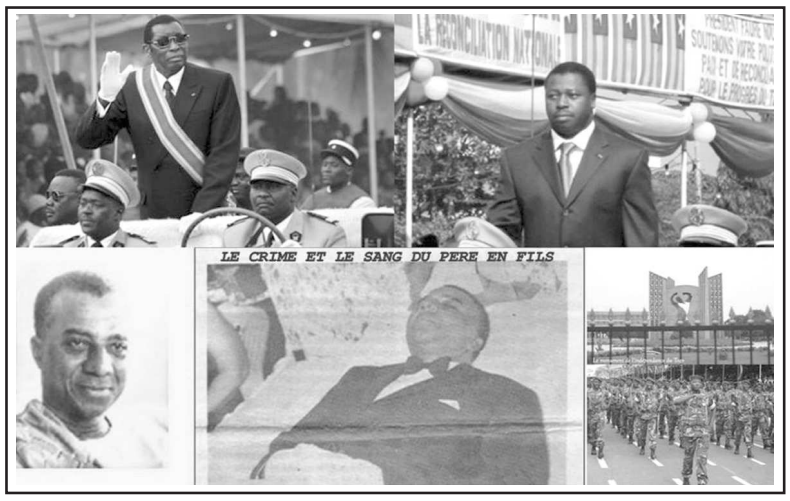

Mais malheureusement, le coordonnateur du CST, Zeus Ajavon qui apparemment s'oppose à tout, trouve que cette décision du gouvernement de mettre fin à la célébration du 13 janvier est " cynique ". Selon lui, " en faisant désormais de la commémoration du 13 janvier un non-évènement, Faure GNASSINGBE jette bas le masque en montrant que toutes les campagnes développées par son régime à travers la mal nommé " Commission Vérité Justice Réconciliation " n'étaient qu'une supercherie destiné à abuser le peuple togolais et l'opinion internationale." Un raisonnement qu'un observateur a qualifié de débile. Même le secrétaire national à la communication de l'ANC, Eric Dupuy qui ne ménage pas le gouvernement dans ses interventions, a reconnu que la suppression de la fête du 13 janvier est une bonne chose pour le Togo. " Nous ne pouvons que nous en féliciter et j'espère que c'est le premier pas vers la bonne gouvernance, vers l'intelligence de ceux qui nous dirigent ", s'est-il réjoui. Tout porte donc à croire que cette décision du gouvernement emporte l'adhésion du peuple Togolais sauf celle d'Ajavon Zeus qui sûrement éprouve des difficultés à saisir ce que tout le monde comprend.

Ce qui est évident, c'est que le président Faure Gnassingbé est résolument engagé à conduire les Togolais vers une réconciliation réelle. Et tout Togolais de bonne foi ne peut que s'en réjouir.

Aliziou Dominique

Verdict de la justice dans l'affaire de meurtre de jeunes filles

Le Pasteur Antonio Dos Anjos Monteiro blanchi, Simliya Kpatcha et Bruno Amah condamnés à la perpétuité

- Les avocats de la défense s'insurgent contre la décision de la Justice

La justice a rendu, le dimanche 12 janvier dernier dans la matinée, son verdict dans l'affaire de meurtre de jeunes filles à Lomé.

Dix personnes avaient été interpellées et écrouées dans le cadre de l'enquête sur cette affaire depuis 2012, suite à une série de meurtres sur des jeunes filles. Parmi les personnes interpellées figurent le pasteur de l'Eglise Adventiste du 7e jour, Antonio Dos Anjos Monteiro, Bruno Amah et Simliya Kpatcha, principal accusé dans cette affaire. " Homicide volontaire, complicité d'homicide volontaire et groupement de malfaiteurs ", étaient les charges retenues contre eux.

Au total 12 corps (pour la plupart de jeunes filles) avaient été découverts notamment à Agoè-Nyivé, banlieue nord de Lomé.

La famille d'El Hadj Idrissou Moumouni et l'Eglise Adventiste du 7e jour peuvent enfin se frotter les mains après l'acquittement de leurs membres par la Cour d'Assises de Lomé. Simliya Kpatcha, l'assassin présumé et Bruno Amah, agent de Togo Cellulaire sont quant à eux condamnés à la perpétuité, tandis que le transitaire Kpiki Sama Raphaël écope, lui, de 28 ans de peine de prison ferme.

" J'ai essayé de démontrer la faiblesse de ce dossier, l'incohérence des déclarations de Simliya Kpatcha. Mais la Cour en a décidé autrement ", a déclaré très déçu Me Afoh Katakiti, le conseil de Bruno Amah.

Pour Henri Komla, avocat du Pasteur Antonio Dos Anjos Monteiro (de nationalité capverdienne), les investigations doivent se poursuivre pour mettre la main sur les "véritables commanditaires".

Pasteur Antonio Dos Anjos

L'Eglise Adventiste du 7e jour avait clamé l'innocence de son pasteur. Ces charges " relèvent de la pure fantaisie et ne reposent sur aucun fait tangible ", a indiqué Guy F. Roger un pasteur de la même église. " A part les aveux douteux et incohérents de Simliya Kossi Kpatcha, connu pour être un affabulateur et psychopathe, qui n'hallucine pas, ne délire pas mais qui crée volontairement des événements dans le souci de manipuler, aucun fait flagrant n'a été prouvé pouvant être imputé aux accusés ", a-t-il souligné.

C'est en effet Kossi Kpatcha Simliya qui, après avoir été appréhendé, a cité Bruno Amah et Raphaël Sama Kpiki, Idrissou Moumouni et le Pasteur Antonio Dos Anjos Monteiro, ainsi que d'autres qui sont en fuite comme étant impliqués dans cette affaire.

Une perquisition effectuée à son domicile par la gendarmerie a permis de saisir 39 slips pour femmes dont certaines ensanglantés, un lot de perles et des soutiens-gorge, le tout emballé dans un grand foulard.

Simliya Kpatcha

Les avocats de la défense s'insurgent contre la décision de la Justice

Mes Jil Afangbédji et Ajavon Zeus se sont insurgés contre cette décision au cours d'une conférence de presse qu'ils ont tenue au Centre Communautaire de Bè.

Selon ces deux avocats, défenseurs des droits de l'Homme au Togo, lors du procès, les accusés ont avoué qu'ils ont été torturés durant leur détention. " Nous savons que tout aveu fait sous le coup de la torture est nul ", a indiqué Jil Afangbédji. Rapportant les propos de Simliya selon lesquels : " J'avais peur des gendarmes qui me ramenaient de la prison de Tsévié à celle de Lomé. Ils m'ont menacé avec un pistolet à la tempe de faire sauter ma cervelle si je ne citais pas des noms ". Me Afangnédji a soutenu que si parmi les quatre personnes citées par Simliya, certaines ont recouvré leur liberté, il est nécessaire que les deux soient immédiatement relâchés.

Allant dans le même sens que Me Afangbédji, Me Ajavon Zeus a souligné que le rapport des trois médecins qui ont examiné Simliya a montré que ce dernier est un " psychopathe " qui dit une chose aujourd'hui et son contraire demain. Pour ce faire, ses déclarations ne devront pas être prises au sérieux. " Comment prendre au sérieux celui qui dit avoir tué des jeunes filles derrière le siège de Togocel, alors que des corps n'y sont pas trouvés ?, Comment croire en quelqu'un qui affirme se servir d'une seringue pour extraire le sang de ces jeunes filles après qu'il les tue, alors même qu'il est démontré que lorsqu'une personne meurt, quelque secondes qui suivent, le sang ne coule plus dans ses veines ? ", s'est demandé Ajavon Zeus.

Le dossier de meurtre de jeunes filles est loin d'être clos, car la défense dispose de huit jours pour se pourvoir en cassation. Cependant une chose reste certaine, des objets de femmes ensanglantés ont été découverts au domicile de Simliya Kpatcha. Quant à l'implication des autres co-accusés dans cette affaire la décision finale de la justice nous situera.

Pierre Agbanda

Fin de polémique et de rumeur stérile sur la santé du Premier ministre

Arthème Ahoomey-Zunu était chez Faure Gnassingbé hier

L'annonce du retour du Premier ministre Ahoomey-Zunu suite à son hospitalisation à Paris, n'avait pas suffit pour faire taire les rumeurs et autres supputations sur la santé du Premier ministre.

L'audience que le Président Faure Gnassingbé vient d'accorder à ce dernier hier, met fin à tous ses ragots.

Le Premier ministre Ahoomey-Zunu Arthème avait été évacué dans un hôpital parisien pour subir une opération de péritonite aigüe. Il est rentré au pays en fin d'année pour poursuivre sa convalescence. Et depuis, des médisances et des ragots font croire que notre Premier ministre est dans un état grabataire. Certains estiment qu'il s'est remis de son opération mais que le président Faure Gnassingbé refuse de le recevoir. Des inepties colportées par ses détracteurs qui ont même souhaité le voir trépasser. Quel cynisme ! Dieu merci, non seulement le Premier ministre s'est remis de son opération, mais aussi il a rencontré le président hier mercredi pour parler des dossiers d'Etat.

En clair, le Premier ministre est de retour aux affaires après quelques semaines d'absence.

Aliziou Dominique

4ème rapport de suivi des OMD :

Des avancées certes, mais encore des efforts à faire...

En dépit des efforts entrepris par le gouvernement togolais et les différents acteurs, beaucoup reste encore à faire au sujet des Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD). Les travaux en vue de l'amélioration du 4ème rapport de suivi des OMD a été lancé le mardi dernier par le ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, Mawussi Djossou Sémodji, en présence de la Représentante-résidente du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme (HCDH), Ige Olatokunbo, du chef de la délégation de l'Union Européenne, Nicolas Berlanga-Martinez et de certains membres du gouvernement. Beaucoup de défis sont à relever, notamment en matière de lutte contre la pauvreté, de scolarisation, de disparités sociales et de santé, afin d'aboutir à de meilleurs résultats à l'horizon 2015.

Le quatrième rapport de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été présenté mardi dernier par le ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, Mawussi Djossou Sémodji. Ceci ouvre la voie aux les travaux en vue de son amélioration.

En effet, après la présentation de ce rapport, les principaux acteurs impliqués sont conviés aux travaux de validation afin de permettre une prise de conscience des difficultés rencontrées, de constater le chemin parcouru, et d'envisager ce qui reste à faire pour l'atteinte " effective " des OMD à l'horizon en 2015.

Selon le rapport provisoire soumis à l'étude, " beaucoup restent encore à faire ", malgré les efforts du gouvernement et des acteurs impliqués qui font face à

Le ministre Sémodji Djossou

d'énormes contraintes d'origines diverses pour l'atteinte des OMD au Togo. Ces contraintes sont essentiellement liées " au manque de ressources financières, matérielles et humaines, à la faiblesse des capacités techniques et aux différents chocs internationaux et climatiques ", a indiqué le ministre de la planification et de l'aménagement du territoire, Djossou Sémondji.

Parlant des avancées, le ministre Sémondji a relevé un certain nombre de secteurs qui ont fait l'objet de congratulations de la par des partenaires techniques et financiers. Il s'agit des efforts louables en matière de réduction de la pauvreté et de la faim, d'amélioration des conditions de vie et de santé chez la mère et l'enfant surtout, et de l'évolution du taux d'alphabétisation que le Togo a pu réaliser depuis 2006…

" Nous sommes satisfaits de ce rapport qui reflète les réalités de la situation au Togo, réalités qui se traduisent en terme de progrès tangibles observés", a déclaré la Représentante-résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Mme Khardiata Lo N'diaye.

Notons qu'en instituant les OMD en 2000, les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies et les organismes de développement voulaient ainsi donner un nouvel élan au combat contre la pauvreté et pour le développement afin d'assurer à chaque être humain la possibilité de vivre dans un monde de paix et de prospérité partagée.

JPB

Promotion de la planification familiale en Afrique de l'Ouest

L'USAID lance un plan quinquennal à Lomé

Le Bureau régional de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) a lancé, le jeudi 9 janvier 2014 à Lomé, un projet quinquennal de planning familial d'un montant de 29 millions de dollars. " Agir pour la planification familiale " (AGIR PF), c'est le nom de ce projet qui sera piloté depuis le Togo et mis en œuvre dans quatre autres pays, en l'occurrence le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Niger, a indiqué Mme Rouguiatou Diallo, Directrice du projet.

Le lancement de cet ambitieux

La table d'honneur lors du lancement

projet s'est déroulé dans un grand hôtel de la place en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo, Robert Whitehead, des ministres de l'Action sociale et de la Promotion de la femme, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, de la Planification, Djossou Sémondji, et de la Communication, Kouméalo Anaté.

" AGIR PF " entend renforcer et améliorer l'accès aux services de planification familiale dans les zones urbaines. Pour ce faire, le projet va s'appuyer sur les centres hospitaliers et de santé, ainsi que les moyens mobiles de sensibilisation. Il va proposer des consultations gratuites et différentes solutions contraceptives pour une meilleure planification des naissances.

La directrice du projet, Rouguiatou Diallo, espère " que d'ici à 2018, ce projet aura permis d'ajouter 1,9 millions de nouveaux utilisateurs de moyens contraceptifs dans les cinq (5) pays visés ".

L'adoption de planification familiale Afrique de l'Ouest rencontre des obstacles. Cette attitude de résistance demeure une barrière à l'accès aux méthodes contraceptives. Ce projet devrait permettre résoudre ce problème.

P.A.

Lumière

JESUS A PRIS MES PECHES

Lisions dans Esaie 53 :4-5 Matthieu 8 : 17 -17 Jésus a été arrêté pour nos péchés; Matthieu 26 : 47-56 jugé pour nos péchés ; Matthieu 27 : 11 ; condamné pour nos péchés Marc 14 :64 ; frappé pour nos péchés. Matthieu 26 : 67- 68.

Sa barbe fut arrachée pour nos péchés. Esaie 50 : 6.

Sa tête fut percée pour nos péchés. Marc 15 : 17- 19.

Ici, nous parlons de l'œuvre de Jésus Christ avant la croix. Il y en a trois. 1 œuvre de Jésus Christ avant la croix. 2 œuvres de Jésus Christ durant la croix. 3 œuvres de Jésus Christ après la croix. La bible dit que sans effusion du sang, il n'ya pas de pardon de péché. Or son sang a coulé avant la croix.

Parlons de confession du péché. Après avoir bénéficié de 3 travaux de Christ, où est le péché encore que vous confessez devant Dieu ? Vous voulez dire que les 3 travaux de christ ne sont pas suffisants et que vous voulez les compléter par votre confession ? Tenez - vous tranquille, la colère de Dieu vient bientôt sur vous et vous serez tous égorgés. Lisons Jérémie 25 : 34-35 : "Gémissez, pasteurs et criez ! Roulez-vous dans la cendre, conducteurs de troupeaux ! Car les jours sont venus où vous allez être égorgés.

Je vous briserai, et vous tomberez comme un vase de prix. Plus de refuge pour les pasteurs ! Plus de salut pour les conducteurs de troupeaux !"

On te dit qu'un sauvé ne confesse plus ses péchés, mais toi tu dis que dans 1 Jean 1 : 9, la bible dit : que si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner et pour nous purifier de toute iniquité.

Aveugle que tu es, de quoi parle Jean ? Du péché et quel péché ? Lisons dans 1 Jean 5 : 16 "si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne mène point à la mort, qu'il prie et Dieu donnera la vie à ce frère, il la donnera à ceux qui commettent un péché qui ne mène point à la mort. Il y a un péché qui même à la mort ; ce n'est pas pour ce péché là que je dis de prier. Toute iniquité est un péché et il y a tel péché qui ne mène point à la mort.

Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point : mais celui qui est né de Dieu se garde lui-même. Et le malin ne le touche pas.

Ici, nous voyons que Jean nous enseigne qu'il y a deux péchés, un péché qui mène à la mort, et un péché qui ne mène point à la mort. Le péché qui même à la mort c'est du blasphème contre le Saint Esprit : refuser la grâce, ou fouler au pied le sang de Jésus ; ajouter et retrancher, la fausse doctrine. Tous ces péchés mènent à la mort spirituelle. Il y a deux morts : la mort physique et la mort spirituelle. Voici les péchés qui ne mènent point à la mort spirituelle mais qui entrainent la mort physique : la maladie du corps, l'adultère, le vol, le mensonge, les querelles, la jalousie, etc. Il y a des péchés qu'on peut confesser et il y a des péchés qu'on ne peut confesser à Dieu. Si un pasteur ou un apôtre enseigne quelque chose qui est faux à l'Eglise et qu'un autre vient l'éclairer, il doit retourner à l'Eglise pour dire que l'enseignement qu'il avait donné à l'Eglise est faux et le corriger. S'il vient devant les gens pour dire que Dieu a dit alors que Dieu n'a pas dit, il a un problème avec Dieu, il doit revenir devant l'Eglise pour dire que j'ai menti, Dieu n'a pas dit. Voici les péchés qu'on ne peut pas confesser à Dieu : si un homme se lève pour aller commettre l'adultère avec la femme d'autrui, il a péché contre le mari de cette femme.

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10 heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90 21 31 58

Fait divers

UN MILLIONNAIRE MALHEUREUX

Notre compatriote Tombou Yao n'a que 27 ans mais déjà sa fortune est immense. Peintre dessinateur et chorégraphe de son état, il n'a pour qualification que le certificat de fin d'apprentissage (CFA). Pourtant, ses amis d'enfance avec qui il a commencé l'école, se battent encore dans la précarité la plus extrême avec les études universitaires. Dans tous les cas, Tombou n'aurait pas souhaité être seulement riche. Il a toujours rêvé d'être heureux. Aussi, avait-t il décidé de prendre pour âme sœur, Mademoiselle Yawa, étudiante en semestre six à la faculté des Lettres. Il l'aurait vue au cours d'une manifestation culturelle à Bontou, une banlieue nord est de la préfecture de Sotouboua. Il s'était intéressé à elle et, avec l'aide de sa famille, avait demandé la main de sa dulcinée. Kouboutou, le papa légitime de la fille et les siens n'avaient pas opposé de refus. Tout s'était passé convenablement et même agréablement vu les moyens engagés à cette fin. Les absents auraient regretté de n'avoir pas été présents à cette cérémonie. Il semblerait que la fiancée elle-même avait été très joyeuse, rendant jalouses ses consœurs avec qui elle partageait ses joies et ses peines. Le coup de théâtre est pourtant intervenu trois mois plus tard. A la surprise générale, l'homme surprend sa dulcinée dans les bras d'un amant indélicat. Ils étaient entièrement nus et entrelacés dans une nuit déjà épaisse. Le mari comprit alors que l'amant qui venait ainsi de consommer l'adultère, n'était que l'étudiant qui s'était toujours présenté comme cousin maternel de sa femme. Tombou n'aurait pas exercé de violence sur eux mais il aurait exigé et obtenu le départ de son ex-épouse de chez lui et demandé que les autorités judiciaires condamnent à l'étudiant à lui réparer le préjudice subi. Il aurait justifié cette démarche par le fait que non seulement l'étudiant lui avait menti sur son identité réelle mais également lui avait soutiré beaucoup d'argent pour payer ses études. Tombou aurait, aux dires des gens, pardonné cet acte gravissime si ce n'était pas le jour même de la bénédiction de leur mariage par le prêtre. Les convives étaient sur le point de quitter le domicile conjugal lorsqu'ils ont été alertés par les cris de détresse du mari malheureux. La mariée qui s'était cachée derrière la cuisine pour commettre l'adultère, avait oublié de décrocher son téléphone et la sonnerie avait attiré ainsi l'attention du mari. Un millionnaire malheureux, n'est-ce pas ?

B. TALOM

COMISSAO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION COMMISSION DE LA CEDEAO

Date début : 05/12/2013 ; Date Limite : 13/01/2014
Client : COMMISSION DE LA CEDEAO
Source de financement : CEDEAO
Type : Sollicitation de Manifestation d'Intérêt
Titre : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SAP, SPECIALISTE DE LA GESTION DU CHANGEMENT

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) met en œuvre un Projet de dix-huit (18) mois (Octobre 2013-Mars 2015) pour remplacer ses systèmes actuels par une Solution du Secteur Public SAP ERP pour la gestion des finances et de l'équipement, la gestion des voyages, des ressources humaines et du service de la paie. Le serveur SAP et le matériel sont installés au siège de la Commission de la CEDEAO, est de 6.0 ECC.
Les modules SAP suivants doivent être installés, pour assurer la planification et la gestion intégrées des ressources de l'entreprise :
- Finance et Contrôle (FI/CO)
- Gestion des Fonds (GF)
- Gestion des Actifs (GA)
- Gestion des Matières (GM)
- Gestion des Stocks (GS)
- Gestion des Ressources Humaines (GRH)
- Gestion des Voyages (GV)
- Systèmes de Gestion des Documents
- Portail Netweaver
+ Employee Self Service (ESS)
+ Manager Self Service (MSS)

2. A cet effet, La Commission de la CEDEAO sollicite l'appui d'un **Consultant Spécialiste de la Gestion du Changement** expérimenté pour travailler sur le Projet SAP. Celui-ci sera responsable de toutes les activités de changement au sein du Programme de mise en œuvre du Système SAP.

3. Responsabilités du Consultant :

Le Spécialiste jouera un rôle clé dans l'appui au déploiement de la technologie en veillant à ce que les activités prévues au budget du projet soient réalisées conformément à la méthodologie convenue de changement opérationnel au sein de l'institution qui comprend la planification de la transition des systèmes informatiques, la planification de la communication, les méthodes de travail et le développement de la formation, en vue de réaliser les avantages d'un tel Système. Le Spécialiste mettra l'accent sur l'aspect humain du changement- y compris les changements en matière de processus opérationnels, de systèmes et de technologie, de domaines d'activités, et des structures de l'organisation. Le principal objectif sera la création et la mise en œuvre des plans de gestion du changement qui réduisent la résistance des employés et maximisent leur engagement.
Le Spécialiste servira de Moniteur de formation pour les plus Hauts Dirigeants et Cadres Supérieurs pour les aider à jouer le rôle de parrain du Changement et il apportera également son appui à l'équipe du projet pour intégrer les activités de gestion du changement dans les plans du projet.
Les taches ci-dessus sont les points clé de la mission :
- Application d'une méthodologie structurée et principales activités de gestion du changement.
- Achèvement des évaluations en matière de gestion du changement.
- Création d'une stratégie de gestion du changement.
- Identification, analyse et préparation de mesures d'atténuation des risques
- Identification et gestion de la résistance prévisible
- Consultation et formation de l'équipe de projet.
- Implication dans toutes les phases d'exécution du projet.

4. Pour la réalisation de la mission, le Consultant devra avoir au moins le profil suivant :
- Un diplôme de maîtrise dans une discipline pertinente sera un atout supplémentaire.
- Au moins cinq (05) ans d'expérience dans les activités de gestion de changement
- Expérience et connaissance des principes, méthodologies et outils de gestion du changement
- Connaissance et expérience avérée dans la conception et l'exécution de programmes complexes de gestion du changement et du capital humain
- Un certificat de gestion du changement sera un atout supplémentaire
- Connaissance et expérience dans l'utilisation du Système SAP ou tout autre système ERP similaire.

Autres compétences
- Bonne connaissance des outils de gestion de projet comme Prince 2, ITIL
- Bonne connaissance d'un outil d'ordonnancement de projet, par exemple MS Projet.
- Bonnes compétences interpersonnelles, de rédaction de rapports et de communication.
- Excellentes aptitudes en matière de résolution de problèmes.
- Capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel.
- Excellente connaissance du fonctionnement des organisations internationales.
- Le candidat doit parler couramment l'une des langues officielles de la CEDEAO, l'anglais, le français ou le portugais. Une connaissance pratique d'une autre serait un atout.

5. La Commission de la CEDEAO invite les Consultants Individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV avec les renseignements ci-après : Cursus Académique et Diplôme ; Expériences de contrats similaires exécutés au cours des dix (10) dernières années ; Connaissance Informatiques ; Connaissance de la région ; Langues et toutes autres informations utiles à l'exécution de la mission).

6. La sélection se fera sur la base d'une comparaison des curricula vitae et le Consultant retenu sera invité à produire chacun une proposition technique et financière qui servira de base sur la Qualification). **Le Consultant retenu doit se rendre disponible à la Commission de la CEDEAO à Abuja au Nigeria dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de réception de la notification d'attribution du Contrat.**

7.Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence aux adresses mentionnées ci-dessous du lundi au **Vendredi de 9 heures à 17 heures 00mn (GMT+1), Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, Division Procurement, 101, Yakubu Gowon Crescent Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja Nigeria.Courriel : procurement@ecowas.int**

8. Les consultant intéressés, possédant les compétences et l'expérience pertinente, sont invités à manifester leur intérêt à offrir leurs services en faisant parvenir sous plis fermés avec la mention **" RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SAP, SPECIALISTE DE LA GESTION DU CHANGEMENT, à n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité d'Appel d'Offres "**, un dossier de manifestation d'intérêt **(1 original et 03 copies " à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 janvier 2014 à 11h00 mn (GMT+1) :**
Boite d'Appel d'Offres situé dans le bureau de l'Assistante à la Commissaire, Administration et Finance, 5ème étage, Commission de la CEDEAO, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja Nigeria.

9. Cet avis de Manifestation d'intérêt peut être consulté sur les sites web ci-après : www.ecomas.int/services

Commissaire, Administration & Finances
Mrs. Khadi R. Saccoh

CC :
Chef Projet SAP
Chef de la Division Passation des Marchés

Avis d'Appel d'Offrres(AAO)
AOI/03/ECOWAS/13
Date: 05th Decembre 2013

La commission de la CEDEAO avec l'appui Financier de l'Union Européenne a alloué des fonds pour la f**ourniture, l'installation et l'entretien de matériel pour la mise œuvre du Système SAP dans les Institutions de la CEDEAO.**
2. La commission de la CEDEAO lance à présent un Avis d'Appel d'Offres pour la soumission d'offres, sous plis fermés, pour **la fourniture, l'installation et l'entretien de matériel pour la mise en œuvre du Système SAP dans les Institutions de la CEDEAO (lot unique).**
3. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté auprès de la Division de la Passation des Marchés, Direction de l'Administration générale, Commission de la CEDEAO, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, Nigéria, **sur envoi d'une demande écrite et paiement d'une somme de trois cent dollars US (300 US$) en espèces ou par chèque, à l'ordre de la Commission de la CEDEAO, Abuja.**
4. Pour les soumissionnaires résidant à l'extérieur du Nigéria, le Dossier d'Appel d'Offres peut être envoyé par voie courrier aux soumissionnaires intéressés, **sur paiement (virement bancaire) d'une somme non remboursable de trois cents dollars US (300 US$) à la Commission de la CEDEAO (les frais afférents au virement étant à la charge du soumissionnaire).** (Coordonnées bancaires disponibles sur demande).
5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse suivante pendant les heures de bureau : lundi à vendredi de **9h00 (8h00 GMT+1) à 16h00 (15h00 GMT+1)**, Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration générale, Division de la Passation des Marchés, 1er étage, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, PMB 401 Abuja Nigéria. E-mail : procurement@ecowas.int
6. Les soumissions doivent rester valides pour une période de 120 (jours) après l'ouverture des plis et doivent être accompagnées d'une **garantie d'offre d'un montant de 30 000,00 US$ (garantie bancaire ou cautionnement d'assurance).**
7. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellée qui est déposée dans la Boite d'Appel d'Offres de la CEDEAO se trouvant dans le bureau de l'Assistante Principale du Commissaire en charge de l'Administration et des Finances, cinquième (5ème) étage du bâtiment de la Commission de la CEDEAO, 101, Yakubu Gowon Crescent Asokoro District, P.M.B. 401, Abuja, **Nigéria au plus tard le 23 janvier 2014, à 11h30 (10h30 GMT+1)**, en mentionnant clairement " Appel d'Offres international pour **la fourniture, l'installation et l'entretien de matériel pour la mise en œuvre du Système SAP dans les Institution de la CEDEAO "** Ne pas ouvrir, sauf en présence du comité d'Appel d'Offres de la CEDEAO .
8. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires désireux d'assister à l'ouverture des plis **le 23 janvier 2014 à 12h00 (11h00 GMT+1), salle 523, Commission de la CEDEAO, Abuja, Nigéria.**

Commissaire, Administration & Finances
Mrs. Khadi R.Saccoh

Date de début : 15/12/2013 ; Date Limite : 13/01/2014
Client : COMMISSION DE LA CEDEAO
Source de financement : CEDEAO
Type : Sollicitation de Manifestation d'Intérêt
Titre : R**ECRUTEMEN D'UN CO NSULTANT CHARGE DE LA SUPERVISION DU PROJET SAP**

La Communauté Economique des Etats e l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) met en œuvre un Projet de dix-huit (18) mois (Octobre 2013 - Mars 2015) pour remplacer ses systèmes actuels par une Solution du Secteur Public SAP ERP pour la gestion des finances et de l'équipement, la gestion des voyages, des ressources humaines et du service de la paie. Le secteur SAP et le matériel sont installés au siège de la Commission de la CEDEAO, est de 6.0 ECC.
Les modules SAP suivants doivent être installés, pour assurer la planification et la gestion intégrée des ressources de l'entreprise :
. Finance et Contrôle (FI/CO)
. Gestion des Fonds (GF)
. Gestion des Actifs (GA)
. Gestion des Matières (GM)
. Gestions des Stocks (GS)
.Gestion des Ressources Humaines (GRH)
. Gestion des Voyages (GV)
. Systèmes de Gestion des Documents
. Portail Netweaver
- Employee Self Service [ESS]
- Manager Self Service [MSS]

2. A cet effet, La Commission de la CEDEAO sollicite l'appui d'un Consultant Spécialiste chargé de la supervision du Projet SAP, Cadre Supérieur SAP en FI / Gestion des Fonds, qui a une expérience du Système SAP version 6.0 ECC. Le Consultant devra utiliser ses compétences en matière de conseil, de connaissances commerciales, et un ensemble de solutions d'expertise pour intégrer efficacement la technologie dans l'environnement économique du client afin d'atteindre les résultats escomptés par celui-ci.

3. Responsabilités du Consultant :

Le Consultant jouera un rôle de premier plan dans le projet et sera impliqué dans toutes les phases d'exécution du projet, lors du lancement du projet, lors de la phase de planification, pour effectuer l'analyse des écarts, lors de la phase de configuration des solutions techniques suivie de la phase de déploiement pour les tests, de la formation de l'utilisateur, la mise en service de la production et l'appui post - production.
Le Consultant se chargera de diriger les efforts d'intégration d'applications et doit s'impliquer dans le travail avec les utilisateurs professionnels dans la compréhension des exigences, la définition des solutions techniques et dans sa capacité à soutenir les besoins du Projet.
Les taches ci-dessous sont les points clés de la mission :
- mettre en œuvre et déployer le système conformément aux modèles de processus de conception et à l'architecture des systèmes / solution
- traduire les exigences opérationnelles en solution cohérente en tenant compte de l'équilibre entre les besoins fonctionnels et l'architecture des données
- mettre en œuvre des processus appropriés pour produire des solutions de haute qualité, essentielles et durables
- responsable de la modélisation des données et de la modélisation des processus
- assurer la responsabilité technique et fonctionnelle de la conception des produits, la maintenance et l'approvisionnement vis-à-vis des clients
- établir et développer des relations dans toute l'organisation et aider les parties prenantes dans l'identification et la gestion des avantages du Projet
- assurer la formation des spécialistes et donner une orientation avec le transfert de compétences tel que cela se révèle nécessaire au sein de l'organisation
- s'impliquer dans toutes les phases d'exécution du Projet

4. Pour la réalisation de la mission, le Consultant devra avoir au moins le profil suivant :
. Au moins un diplôme de maîtrise
. Avoir la certification SAP à la date de dépôt de la demande
. Avoir au moins 6 années d'expérience pratique dans le domaine de la configuration SAP FI
. Avoir au moins 4 années d'expérience dans la mise en œuvre complète du cycle de vie de projet SAP FM module
. Avoir au moins 4 années d'expérience dans la mise en œuvre complète de 3 cycles de vie de projet en tant que Chef d'Equipe sur les engagements SAP dans la mise en œuvre du module FI.

Autres compétences
- Bonne Connaissance de l'intégration d'autres modules SAP
- Bonne connaissance de la Méthodologie de mise en œuvre ASAP
- Bonne connaissance des outils de gestion de projet comme Prince2, ITIL
- Bonne connaissance d'un outil d'ordonnancement de projet, par exemple MS Projet
- Bonnes compétences interpersonnelles, de rédaction de rapports et de communication
- Excellentes aptitudes en matière de résolution de problèmes
- Capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel
- Excellente connaissance du fonctionnement des organisations internationales
- Le candidat retenu doit avoir une parfaite connaissance du processus dans le secteur public en matière de gestion de Fonds et disposer d'expérience dans le secteur
- Le candidat doit parler couramment l'une des langues officielles de la CEDEAO, l'anglais, le français ou le portugais. Une connaissance pratique d'une autre serait un atout.

5. La Commission de la CEDEAO invite les Consultants Individuels admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV avec les renseignements ci après : Cursus Académique et Diplôme ; Expériences de contrats similaires exécutés au cours des dix (10) dernières années ; Connaissances Informatiques ; Connaissance de la région ; Langues et toutes autres informations utiles à l'exécution de la mission).

6. La sélection se fera sur la base d'une comparaison des curricula vitae et le Consultant retenu sera invité à produire chacun une proposition technique et financière qui servira de base de négociation pour la conclusion du contrat (Méthode Sélection de Consultant Individuel basée sur la Qualification). **Le Consultant retenu doit se rendre disponible à la Commission de la CEDEAO à Abuja au Nigeria dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de réception de la notification d'attribution du Contrat.**

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence aux adresses mentionnées ci-dessous du lundi au **Vendredi de 09 heures à 17 heures 00 mn (GMT+1), Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, Division Procurement, 101, Yakubu Gowon Crescent Asokoro District, P.M.B.401 Abuja Nigeria. Courriel : procurement@ecowas.int**

8. Les consultants intéressés, possédant les compétences et l'expérience pertinente, sont invités à manifester leur intérêt à offrir leurs services en faisant parvenir sous plis fermés avec la mention **" RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA SUPERVISION DU PROJET SAP, à n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité d'Appel d'Offres "**, un dossier de manifestation d'intérêt **(01 original et 03 Copies)** à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 13 janvier 2014 à 11h00 mn (GMT+1) :**
Boîte d'Appel d'Offres situé dans le bureau de l'Assistante à la Commissaire, Administration & Finance, 5ème étage, Commission de la CEDEAO, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B 401 Abuja NIGERIA.

Avis d'Appel d'Offres (AAO)
AOI/03/ECOWAS/13
Date : 05th decembre 2013

La Commission de la CEDEAO avec l'appui Financier de l'Union Européenne a alloué des fonds pour la **fourniture, l'installation et l'entretien d'Equipements VSAT pour la mise en œuvre du Système SAP dans les Institutions de la CEDEAO.**
2. La Commission de la CEDEAO lance à présent un Avis d'Appel d'Offres pour la soumission d'offres, sous plis fermés, pour **la fourniture, l'installation et l'entretien d'Equipements VSAT pour la mise en œuvre du Système SAP dans les Institutions de la CEDEAO (lot unique).**
3. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté auprès de la Division de la Passation des Marchés, Direction de l'Administration générale, Commission de la CEDEAO, plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, Abuja, Nigeria, **sur envoi d'une demande écrite et paiement d'une somme de trois cents dollars US (300 US$) en espèces ou par chèque, à l'ordre de la Commission de la CEDEAO, Abuja.**
4. Pour les soumissionnaires résidant à l'extérieur du Nigéria, le Dossier d'Appel d'Offres peut être envoyé par voie courrier aux soumissionnaires intéressés, **sur paiement (virement bancaire) d'une somme non remboursable de trois cents dollars US (300 US$) à la Commission de la CEDEAO (les frais afférents au virement étant à la charge du soumissionnaire).** (Coordonnées bancaires disponibles sur demande).
5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse suivante pendant les heures de bureau : lundi à vendredi de **9h00 (8h00 GMT+1) à 16h00 (15h00 GMT+1)**, Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration générale, Division de la Passation des Marchés, 1er étage, Plot 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja Nigeria. **E-mail :procurement@ecowas.int**
6. Les soumissionnaires doivent rester valides pour une période de 120 (jours) après l'ouverture des plis et doivent être accompagnées d'une **garantie d'offre d'un montant de 30 000,00 US$ (garantie bancaire ou cautionnement d'assurance).**
7. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellés qui est déposée dans la Boite d'Appel d'Offres de la CEDEAO se trouvant dans le bureau de l'Assistante Principale du Commissaire en charge de l'Administration et des Finances, cinquième (5ème) étage du bâtiment de la Commission de la CEDEAO, 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja **Nigeria au plus tard le 23 Janvier 2014, à 11h30 (10h30 GMT+1)**, en mentionnant clairement " Appel d'Offres international pour la **fourniture, l'installation et l'entretien d'Equipements VSAT pour la mise en œuvre du Système SAP dans les Institutions de la CEDEAO**. " Ne pas ouvrir, sauf en présence du Comité d'Appel d'Offres de la CEDEAO.
8. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires désireux d'assister à l'ouverture des plis **le 23 janvier 2014 à 12h00 (11h00 GMT+1), Salle 523, Commission de la CEDEAO, Abuja, Nigéria.**

Commissaire, Administration & Finances
Mrs. Khadi R. Saccoh

Hôtel de 2 février : Les travaux de réhabilitation abandonnés, une perte pour l'économie togolaise

Le Togo dispose de nombreux hôtels qui se concentrent principalement à Lomé, la capitale.

Les principaux établissements hôteliers publics qui faisaient jadis la fierté du Togo et des touristes sont aujourd'hui abandonnés parce que tombés dans un état de délabrement total. Parmi eux, on peut citer les hôtels de la paix, Tropicana et 2 Févier. Si aucun projet de rénovation n'était prévu pour les deux premiers, le dernier par contre avait trouvé un preneur pour sa rénovation. Aujourd'hui, les travaux sont arrêtés et les ouvriers et employés mis au chômage.

C'est en effet en juin 2008 lors de la visite du Guide Libyen, le Colonel Kadhafi au nord du Togo que le groupe LAAICO (Libyan Arab African Investment Company) a annoncé les travaux de rénovation de l'hôtel 2 février, ce grand hôtel de Lomé chargé d'histoire qui faisait partie des rares immeubles érigés à Lomé et qui faisait la renommée de la capitale togolaise. C'est un lieu de grandes rencontres à l'instar du sommet de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine, devenue Union Africaine (UA)). Autrefois, tous ceux faisaient un tour à Lomé, ne pouvaient se passer de visiter ce joli joyau situé à côté du Monument de l'Indépendance et à 300 m du Musée national.

21 millions d'euros, soit 13,650 milliards de FCFA étaient prévus pour la rénovation de l'établissement hôtelier.

Les travaux étaient prévus pour durer dix mois et devraient aboutir à la livraison d'un bâtiment de grand luxe, qui selon ce groupe LAAICO, devrait être l'un des plus luxueux d'Afrique.

Construit en 1980 et fermé en 2007, le " 2 févier " une fois rénové était supposé accueillir les délégués du sommet de la Cen-Sad (Communauté des Etats sahélo-sahariens) qui devait se tenir au Togo en 2009.

L'Etat togolais, pour l'organisation du Sommet de l'OUA tenu à Lomé en l'an 2000, aurait contracté auprès du Groupe Libyen, LAAICO un prêt d'environ sept (7) milliards de francs CFA.

Aujourd'hui, d'autres grands hôtels privés sont construits dans la capitale.

L'hôtel de 2 Février victime de la crise libyenne

La crise libyenne qui a conduit la chute de Mohamar Kadhafi n'a pas eu que des conséquences au Mali avec la montée des groupes terroristes et la prolifération des armes venues de ce pays et qui continuent de faire des ravages dans la sous-région. Cette crise a aussi eu des conséquences économiques énormes pour le pays du Sud avec des projets avortés comme celui du Satellite Africain qui tenait à cœur au Guide Libyen. Ils sont nombreux aujourd'hui, les pays africains qui bénéficiaient des actions multiformes de Kadhafi et qui regrettent son assassinat.

Au Togo, l'abandon des travaux de réhabilitation de l'hôtel 2 Février est une autre conséquence du printemps arabe qui a mis fin au règne du Guide Libyen.

Au-delà de tout, l'on se demande si cet hôtel, patrimoine national, ne peut pas être rétrocédé à d'autres preneurs afin qu'il retrouve sa renommée d'antan et génère des recettes pour notre économie.

Environ 300.000 visiteurs sont venus au Togo en 2011. Pour l'année 2010, le secteur du tourisme a enregistré plus de 20 milliards de F.CFA de recettes contre plus de 16 milliards de F.CFA en 2009, indique une source du ministère du Tourisme.

Vivement que les autorités y pensent.

Pierre A.

La Banque Mondiale apporte un appui budgétaire au Togo

La Banque Mondiale (BM), l'un des principaux partenaires financiers du Togo, vient d'apporter un appui budgétaire au Togo pour la modernisation de l'agriculture, l'énergie, les mines, les télécommunications et les banques.

Echange de document entre le ministre Ayassor (dt) et Hervé Assah

La signature de la convention de cette aide d'un montant de 14 millions de dollars soit environ 7 milliards de FCFA a eu lieu le mardi 14 janvier 2014 à Lomé entre le ministre de l'Economie et des Finances, Adji Otèth Ayassor et le représentant de la BM au Togo, Hervé Assah.

L'octroi de ce sixième appui budgétaire pour le Togo marque l'intérêt sans cesse renouvelé de la Banque Mondiale à l'égard du Togo. Cet engagement de la Banque Mondiale à fournir ces ressources financières est un signe d'encouragement à l'endroit du gouvernement togolais pour la poursuite des efforts de redressement économique du pays.

Ce financement intervient à la suite de l'approbation par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale, en fin d'année 2013, d'un prêt concessionnel dénommé "Crédit pour la croissance économique et la gouvernance" (CCEG)

Ce crédit vise à aider à l'amélioration de l'efficacité et de la transparence dans la gestion des finances publiques, à promouvoir la gouvernance économique et à fortifier les fondements de cette dite croissance économique. Plus spécifiquement, le crédit entend appuyer les réformes structurelles dans des secteurs clé de l'économie nationale, notamment ceux de l'agriculture, de l'énergie, des mines, des télécommunications et des banques.

" Cet appui vise à appuyer la gestion des finances publiques et les réformes structurelles dans les secteurs clé de l'économie nationale, comme l'agriculture (filière du coton), l'énergie, les mines, les télécommunications et le secteur bancaire ".

Pour Hervé Assah, " ce nouvel engagement témoigne de la confiance de l'institution dans la capacité du gouvernement togolais à mener à bien la politique de réformes". Il souligné que " le Togo est en train de sortir de sa phase de reconstruction pour entrer dans l'ère de la croissance du développement ".

P.A

Ballon d'Or 2013:

Cristiano Ronaldo met hors jeu Lionel Messi et Franck Ribéry

La course pour le Ballon d'Or 2013 est terminée le 13 janvier 2014 à Zurich avec le sacre du Portugais Cristiano Ronaldo, passé devant l'argentin Lionel Messi et le Français Franck Ribéry qui ferme la marche. Malgré une belle saison et un intense lobbying du milieu français du Bayern Munich et les blessures répétitives de l'attaquant argentin du Barcelone FC, l'attaquant portugais du Real Madrid vient en tête des pronostics des jurés et s'offre son second titre mondial personnel.

Le match à distance entre le Portugais Cristiano Ronaldo et l'Argentin Lionel Messi continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Ce début d'année 2014 vient de livrer un sixième round à l'avantage du Portugais qui réduit ainsi l'écart. Et le score est désormais de 2 pour Cristiano Ronaldo et 4 pour Lionel Messi. Le Français Franck Ribéry est l'outsider de ce duel à distance. Le Portugais a, en effet, remporté une seconde fois le Ballon d'Or, la plus prestigieuse distinction individuelle pour un joueur, le 13 janvier 2014 à Zurich.

Cristiano Ronaldo irrésistible tout au long de cette année 2013, bénéficie de l'aura de son club, le Real Madrid, deuxième en Championnat d'Espagne, qui n'a en effet gagné aucun trophée en 2013. Sur une année civile, Cristiano Ronaldo a inscrit 69 buts, toutes compétitions confondues. Il faut noter que certaines de ses prestations ont marqué les esprits, notamment les deux buts mémorables sur le terrain du FC Barcelone et une victoire 3-1, en demi-finale retour de la Coupe d'Espagne, le 26 février 2013.

De même, le Portugais a été décisif pour sa sélection en éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Le 6 septembre 2013, le joueur de 28 ans réussit un triplé en Irlande du Nord, permettant au Portugal de s'imposer 4-2 et de se replacer dans la course à la qualification pour les barrages donnant accès au Mondial 2014.

A cette dernière étape des barrages, Cristiano Ronaldo fait exploser son talent en propulsant à lui seul le Portugal au Brésil avec un quadruplet, après avoir gagné un duel de haute volée face au Suédois Zlatan Ibrahimovic.

Messi et Ribéry frustrés

Ce deuxième sacre de Cristiano Ronaldo semble, pour certains de ses détracteurs, lui être tombé du ciel. Car, même si le Portugais a explosé en fin d'année, il faut remarquer que son éternel rival, Lionel Messi, trainait une blessure qui aurait durée deux bons mois (novembre/décembre). Et le Français Franck Ribéry ne pouvait pas faire le poids devant le bulldozer portugais, malgré une saison bien remplie : Championnat d'Allemagne, Coupe d'Allemagne, Ligue des champions, Supercoupe d'Europe, Coupe du monde des clubs…Ribéry devrait se contenter de son titre de footballeur européen de l'année décerné par l'UEFA.

Visiblement, l'éloignement des pelouses de l'Argentin Messi a été bénéfique pour le Portugais Ronaldo qui, grâce à ses performances de fin d'année, n'a laissé aucune chance à ses adversaires. Même les jurés en sont réduits à de simples admirateurs puisque c'était le seul spectacle à eux présenté par les acteurs de la planète foot.

JPB

Coupe du Monde 2014 :

Cinq arbitres africains seront au Brésil

La Commission des arbitres de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), réunie mardi dernier à Zurich, a désigné 25 trios d'arbitres et huit duos qui devront officier le mondial de football du Brésil 2014. Le continent africain est honoré par la présence de cinq trios et deux duos à cette compétition.

La FIFA a dévoilé en début de mois la liste des arbitres retenus pour la prochaine Coupe du monde, Brésil2014. Au total, 25 trios ont été retenus. Ils seront accompagnés de huit duos en soutien.

Si les pointures mondiales comme Howard Webb ou Bjorn Kuipers font figurent d'incontournables, cinq officiels venus du continent africain auront également leur place au cours de cette compétition d'envergure planétaire. Il s'agit de Noumandiez Desiré Doué de la Côte d'Ivoire, Bakary Papa Gassama de la Gambie et Djamel Haimoudi de l'Algérie qui sont les têtes de listes de la triplette de trios de titulaires pour le continent, alors que Daniel Frazer Bennett (Afrique du sud) et Alioum Neant (Cameroun) seront les deux arbitres des duos en soutien. Une décision logique, puisque Neant et Haimoudi avaient été nommés pour le trophée de meilleur arbitre lors des Glo-CAF Awards 2013, avec le sacre du sifflet algérien.

Au total, 43 pays seront ainsi représentés au Mondial 2014. " Cette sélection des officiels pour le Brésil s'est faite essentiellement sur la base de leur personnalité et de la qualité de leur compréhension du football en termes de lecture du jeu et de reconnaissance des approches tactiques des équipes dans chaque match.", a indiqué la FIFA.

Un message qui se veut clair et que vont devoir prendre en compte les nations comme la France, qui n'ont vu aucun de leurs arbitres être sélectionnés. "D'ici à la Coupe du monde, le groupe d'arbitres sélectionnés suivra trois séminaires : en février, en mars-avril et enfin dix jours avant le coup d'envoi de la Coupe du monde", précise l'instance dirigeante du ballon rond.

JPB/Afik.com

TOGOTELECOM

BA'AL: VOICI NOS PARTENAIRES!

Vous n'êtes pas encore au courant? Heureusement ce n'est pas trop tard. Tous les clients de TOGO TELECOM bénéficient de réduction sur chaque achat chez les partenaires de l'entreprise. A condition d'avoir la carte de fidélité bien sûr!

DES PARTENAIRES DE CHOIX

Voici les partenaires chez qui vous bénéficiez de réduction sur achat grâce à votre carte de fidélité BA'AL. Sur présents sur toute l'étendue du territoire et leur liste n'est pas exhaustive.

LES HÔTELS
Hôtel Concorde et Annexes (Tel. 26 60 19 00) / Hôtel Kara (26 60 05 16)

SANTE-MDECINE
Clinic de l'Aéroport (22269012) / Clinic Tout est Grâce (24458352) / Kristal Optique (22229696)

GASTRONOMIE
Restaurant La Casa (22359910)

Fast Food Intimité
Fil Ô Parc (restaurant) 22 25 08 30

DIVERTISSEMENT
907 Club VIP / ALEA Night club / Centre Aéré CERFER / Fil Ô Parc (Piscine-espace jeux)

ESTHETIQUE ET VESTIMENTAIRE
Salon Beauty Case (22421170) / MEGUIDO (Prêt-à-porter) (22361478)

CONSTRUCTION
CCT Bâtiment (22215763) / Ets KALAMPAI et Fils (24458169)

ENTRETIEN AUTOMOBILE
HAMADA_M5 Pièces détachées (22209144) / REMAR-TOGO (Car Wash Auto & moto) 23205927

UNE SEULE CONDITION

Le secret réside dans les cartes de fidélité. Depuis décembre 2013, elles sont disponibles dans tous les espace TOGO TELECOM. Non seulement il suffit d'en faire la demande, mais tous les clients sans exception peuvent l'avoir. Vous avez un illico? Vous êtes déjà client. Demandez votre carte et allez chez un de ces partenaires. Sur place, vous envoyez un SMS au numéro 4545 de TOGO TELECOM. Le partenaire reçoit instantanément une confirmation et vous êtes servis.

DEMANDEZ VOTRE CARTE! APPELEZ LE 112!

Bonne Année

2014

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas.
TOGO CELLULAIRE vous remercie pour les quinze années de confiance et de fidélité,

avec le ferme engagement d'être encore plus proche de vous les années à venir, pour la satisfaction de tous sur le réseau Leader.
Pour cette année nouvelle 2014, le Directeur Général et l'ensemble de son personnel
vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de paix et de prospérité. Puisse Dieu, Tout-Puissant, vous bénir et vous garder tout au long de cette année.

La Direction Générale

TOGOCEL LE LEADER